

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
55.01		Câbles de filaments synthétiques.			
5501.10.00	00	-De nylon ou d'autres polyamides	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5501.20.00	00	-De polyesters	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5501.30.00	00	-Acryliques ou modacryliques	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5501.40.00	00	-De polypropylène	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5501.90.00	00	-Autres	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5502.00.00		Câbles de filaments artificiels.		En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	<i>-----D'acétate de cellulose</i>	KGM		
	90	<i>-----Autres</i>	KGM		
55.03		Fibres synthétiques discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature.			
		-De nylon ou d'autres polyamides :			
5503.11.00	00	-D'aramides	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5503.19.00	00	-Autres	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5503.20.00		-De polyesters		En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
		<i>-----Fibres discontinues de polyester, titrant 3,3 décitex ou moins, d'une longueur excédant 31 mm mais n'excédant pas 60 mm, devant servir à la fabrication de fils de fibres discontinues; Uniquement de polyesters phosphatés, devant servir à la fabrication de tissus pour rideaux, vitrages, couvertures ou ameublement; Fibres discontinues de polyester creuses, traitées au silicone et frisées, d'une longueur de 6,5 à 7,0 cm, titrant au moins 14 décitex mais n'excédant pas 18 décitex, devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; Fibres discontinues, bicomposées frisées d'une longueur de 1 à 10 cm, titrant au plus 25 décitex, composées uniquement de polymères de polyester, devant servir à la fabrication de nontissés ou d'ouates obtenus par consolidation thermique; Uniquement de fibres de polyester, d'une longueur de 1 à 11 cm, titrant au plus 50 décitex, devant servir à la fabrication de nontissés ou d'ouates obtenus par consolidation thermique ou liés à la résine, de nontissés aiguilletés, d'ouates cardées ou effilochées ou d'ouates nontissés par voie aérolique ou saturées :</i>			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
11	-----	-Fibres discontinues de polyester, titrant 3,3 décitex ou moins, d'une longueur excédant 31 mm mais n'excédant pas 60 mm, devant servir à la fabrication de fils de fibres discontinues.....	KGM		
12	-----	-Uniquement de polyesters phosphatés, devant servir à la fabrication de tissus pour rideaux, vitrages, couvertures ou ameublement.....	KGM		
13	-----	-Fibres discontinues de polyester creuses, traitées au silicone et frisées, d'une longueur de 6,5 à 7,0 cm, titrant au moins 14 décitex mais n'excédant pas 18 décitex, devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	KGM		
14	-----	-Fibres discontinues, bicomposées frisées d'une longueur de 1 à 10 cm, titrant au plus 25 décitex, composées uniquement de polymères de polyester, devant servir à la fabrication de nontissés ou d'ouates obtenus par consolidation thermique.....	KGM		
15	-----	-Uniquement de fibres de polyester, d'une longueur de 1 à 11 cm, titrant au plus 50 décitex, devant servir à la fabrication de nontissés ou d'ouates obtenus par consolidation thermique ou liés à la résine, de nontissés aiguilletés, d'ouates cardées ou effilochées ou d'ouates nontissés par voie aérolitique ou saturées.....	KGM		
	-----	-Autres :			
91	-----	-Titrant 13,2 décitex ou plus.....	KGM		
92	-----	-Titrant 3,3 décitex ou plus, mais moins de 13,2 décitex.....	KGM		
93	-----	-Titrant moins de 3,3 décitex.....	KGM		
5503.30.00	00	-Acryliques ou modacryliques	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5503.40.00	00	-De polypropylène	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5503.90.00	-Autres			En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
	-----	-Autres :			
11	-----	-Uniquement de polybenzimidazole, devant servir à la fabrication de fils de fibres discontinues, de feutres ou de nontissés.....	KGM		
12	-----	-Uniquement de poly (sulfure de phénylène) ou d'un copolymère de dianhydride-benzophénone-tétracarboxylique/diphénylméthane-diisocyanate/toluène-diisocyanate, devant servir à la fabrication de feutres ou de nontissés.....	KGM		
13	-----	-Uniquement de fibres de copolymère éthylène-propylène, frisées, blanches, d'une longueur n'excédant pas 7 mm, devant servir à la fabrication de produits absorbants en nontissés obtenus par consolidation thermique et formés par soufflage ou aspiration.....	KGM		
14	-----	-Uniquement de poly (sulfure de phénylène) devant servir à la fabrication de fils de fibres discontinues.....	KGM		
90	-----	-Autres.....	KGM		
55.04		Fibres artificielles discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature.			
5504.10.00	00	-De rayonne viscosse	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5504.90.00	00	-Autres	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
55.05		Déchets de fibres synthétiques ou artificielles (y compris les blouses, les déchets de fils et les effilochés).			
5505.10.00		-De fibres synthétiques		En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---- -De nylon ou d'autres polyamides	KGM		
	20	---- -De polyesters	KGM		
	30	---- -Acryliques ou modacryliques.....	KGM		
	90	---- -Autres.....	KGM		
5505.20.00	00	-De fibres artificielles	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
55.06		Fibres synthétiques discontinues, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature.			
5506.10.00	00	-De nylon ou d'autres polyamides	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5506.20.00	00	-De polyesters	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5506.30.00	00	-Acryliques ou modacryliques	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5506.90.00	00	-Autres	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5507.00.00	00	Fibres artificielles discontinues, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature.	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
55.08		Fils à coudre de fibres synthétiques ou artificielles discontinues, même conditionnés pour la vente au détail.			
5508.10		-De fibres synthétiques discontinues			
5508.10.10	00	-- -Fibres discontinues de polyester ou fibres discontinues d'aramide	KGM	8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5508.10.90		-- -Autres		En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---- -Contenant au moins 85 % en poids de fibres synthétiques discontinues	KGM		
	20	---- -Contenant moins de 85 % en poids de fibres synthétiques discontinues	KGM		
5508.20.00	00	-De fibres artificielles discontinues	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
55.09		Fils de fibres synthétiques discontinues (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail.			
		-Contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues de nylon ou d'autres polyamides :			
5509.11.00		-- -Simples		8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr. TPG : 8 %

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		---- -De nylon :			
	11	-----Fils pour tapis.....	KGM		
	19	-----Autres.....	KGM		
		---- -D'autres polyamides (aramides) :			
	91	-----Fils pour tapis.....	KGM		
	99	-----Autres.....	KGM		
5509.12		--Retors ou câblés			
5509.12.10 00		--Filés discontinus craqués par étirage aramides	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5509.12.90		--Autres		8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr. TPG : 8 %
		---- -De nylon :			
	11	-----Fils pour tapis.....	KGM		
	19	-----Autres.....	KGM		
		---- -D'autres polyamides (aramides) :			
	91	-----Fils pour tapis.....	KGM		
	99	-----Autres.....	KGM		
		-Contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues de polyester :			
5509.21		--Simples			
5509.21.10 00		--D'épaisseurs inégales présentant des grosseurs, des boucles ou des irrégularités similaires, titrant au plus 1.000 décitex (10 numéros métriques ou plus), devant servir à la fabrication de rideaux d'un poids n'excédant pas 100 g/m ²	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5509.21.90		--Autres		8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
		---- -Titrant pas moins de 192,31 décitex (n'excédant pas 52 numéros métriques) :			
	11	-----Fils pour tapis.....	KGM		
	19	-----Autres.....	KGM		
		---- -Titrant moins de 192,31 décitex (excédant 52 numéros métriques) :			
	21	-----Fils pour tapis.....	KGM		
	29	-----Autres.....	KGM		
5509.22		--Retors ou câblés			
5509.22.20		--Filés discontinus craqués par étirage en polyester		En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
		---- -Titrant en fils simples pas moins de 192,31 décitex (n'excédant pas 52 numéros métriques en fils simples) :			
	11	-----Fils pour tapis.....	KGM		
	19	-----Autres.....	KGM		
		---- -Titrant en fils simples moins de 192,31 décitex (excédant 52 numéros métriques en fils simples) :			
	21	-----Fils pour tapis.....	KGM		
	29	-----Autres.....	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
5509.22.30	--	-Autre uniquement de polyesters		8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr. TPG : 8 %
	----	-Titrant en fils simples pas moins de 192,31 décitex (n'excédant pas 52 numéros métriques en fils simples) :			
	11	-----Fils pour tapis.....	KGM		
	19	-----Autres.....	KGM		
	----	-Titrant en fils simples moins de 192,31 décitex (excédant 52 numéros métriques en fils simples) :			
	21	-----Fils pour tapis.....	KGM		
	29	-----Autres.....	KGM		
5509.22.90	--	-Autres		8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
	----	-Titrant en fils simples pas moins de 192,31 décitex (n'excédant pas 52 numéros métriques en fils simples) :			
	11	-----Fils pour tapis.....	KGM		
	19	-----Autres.....	KGM		
	----	-Titrant en fils simples moins de 192,31 décitex (excédant 52 numéros métriques en fils simples) :			
	21	-----Fils pour tapis.....	KGM		
	29	-----Autres.....	KGM		
		-Contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues acryliques ou modacryliques :			
5509.31.00	--	-Simples		8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
	----	-D'acryliques :			
	11	-----Titrant pas moins de 192,31 décitex (n'excédant pas 52 numéros métriques).....	KGM		
	12	-----Titrant moins de 192,31 décitex (excédant 52 numéros métriques)	KGM		
	----	-De modacryliques :			
	21	-----Titrant pas moins de 192,31 décitex (n'excédant pas 52 numéros métriques).....	KGM		
	22	-----Titrant moins de 192,31 décitex (excédant 52 numéros métriques)	KGM		
5509.32	--	-Retors ou câblés			
5509.32.10 00	--	-Uniquement de fibres discontinues acryliques, non blanchis, en écheveaux, titrant 450 décitex ou moins par fils simples (22,2 numéros métriques ou plus en fils simples), devant servir à la fabrication de fils acryliques teints gonflants	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5509.32.90	--	-Autres		8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
	----	-D'acryliques :			
	11	-----Titrant en fils simples pas moins de 192,31 décitex (n'excédant pas 52 numéros métriques en fils simples).....	KGM		
	12	-----Titrant en fils simples moins de 192,31 décitex (excédant 52 numéros métriques en fils simples).....	KGM		
	----	-De modacryliques :			
	21	-----Titrant en fils simples pas moins de 192,31 décitex (n'excédant pas 52 numéros métriques en fils simples).....	KGM		
	22	-----Titrant en fils simples moins de 192,31 décitex (excédant 52 numéros métriques en fils simples).....	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		-Autres fils, contenant au moins 85 % en poids de fibres synthétiques discontinues :			
5509.41		--Simples			
5509.41.10 00	--	Contenant en poids au moins 80 % de fibres discontinues de polyester, d'épaisseurs inégales présentant des grosseurs, des boucles ou des irrégularités similaires, titrant au plus 1.000 décitex (10 numéros métriques ou plus), devant servir à la fabrication de rideaux d'un poids n'excédant pas 100 g/m ²	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5509.41.90	--	Autres		8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
		---- <i>-De polypropylène :</i>			
11	----	<i>-Fils pour tapis</i>	KGM		
19	----	<i>-Autres</i>	KGM		
90	----	<i>-Autres</i>	KGM		
5509.42.00		--Retors ou câblés		8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
		---- <i>-De polypropylène :</i>			
11	----	<i>-Fils pour tapis</i>	KGM		
19	----	<i>-Autres</i>	KGM		
90	----	<i>-Autres</i>	KGM		
		-Autres fils, de fibres discontinues de polyester :			
5509.51.00 00		--Mêlées principalement ou uniquement avec des fibres artificielles discontinues	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5509.52		--Mêlées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins			
5509.52.10 00	--	Uniquement de laine peignée et de fibres discontinues de polyester, contenant 40 % ou plus en poids de laine, devant servir à la fabrication des tissés peignés	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5509.52.90 00	--	Autres	KGM	8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5509.53		--Mêlées principalement ou uniquement avec du coton			
5509.53.10	--	Uniquement de coton blanc ou blanc cassé et de fibres discontinues de polyester blanc, contenant au plus 80 % en poids de fibres discontinues de polyester blanc, simples, filés sur anneau (autres que simili-retors et fils chinés), écrus ou blanchis, titrant 190 décitex ou moins (52,63 numéros métriques ou plus), devant servir à la fabrication d'étoffes de bonneterie ou de vêtements en bonneterie		En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
10	----	<i>-En fibres non peignées</i>	KGM		
20	----	<i>-En fibres peignées</i>	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
5509.53.20	00	--Uniquement de coton blanc ou blanc cassé et de fibres discontinues de polyester blanc, contenant 50 % en poids de fibres discontinues de polyester blanc, simples, peignés, filés sur anneau (autres que similaires et fils chinés), écus ou blanchis, titrant 492 décitex (comptes cotonniers 12), 328 décitex (comptes cotonniers 18) ou 246 décitex (comptes cotonniers 24), devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5509.53.30	00	--Uniquement de coton blanc ou blanc cassé et de fibres discontinues de polyester blanc, contenant 52 % en poids de fibres discontinues de polyester blanc, simples, peignés, filés sur anneau (autres que similaires et fils chinés), écus ou blanchis, titrant 492 décitex (comptes cotonniers 12), 328 décitex (comptes cotonniers 18) ou 246 décitex (comptes cotonniers 24), devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5509.53.40	00	--Uniquement de coton blanc ou blanc cassé et de fibres discontinues de polyester blanc, contenant 55 % en poids de fibres discontinues de polyester blanc, simples, peignés, filés sur anneau (autres que similaires et fils chinés), écus ou blanchis, titrant 492 décitex (comptes cotonniers 12), 328 décitex (comptes cotonniers 18) ou 246 décitex (comptes cotonniers 24), devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5509.53.90		---Autres		8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
		---- -En fibres non peignées :			
11		-----Titrant en fils simples 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques en fils simples)	KGM		
12		-----Titrant en fils simples moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques en fils simples)	KGM		
13		-----Titrant en fils simples moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques en fils simples)	KGM		
14		-----Titrant en fils simples moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques en fils simples).....	KGM		
15		-----Titrant en fils simples moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métriques en fils simples).....	KGM		
		---- -En fibres peignées :			
21		-----Titrant en fils simples 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques en fils simples)	KGM		
22		-----Titrant en fils simples moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques en fils simples)	KGM		
23		-----Titrant en fils simples moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques en fils simples)	KGM		
24		-----Titrant en fils simples moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques en fils simples).....	KGM		
25		-----Titrant en fils simples moins de 125 décitex mais pas moins de 106,38 décitex (excédant 80 numéros métriques mais n'excédant pas 94 numéros métriques en fils simples)	KGM		
26		-----Titrant en fils simples moins de 106,38 décitex mais pas moins de 83,33 décitex (excédant 94 numéros métriques mais n'excédant pas 120 numéros métriques en fils simples)	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		27 - - - - -Titrant en fils simples moins de 83,33 décitex (excédant 120 numéros métriques en fils simples)	KGM		
5509.59.00	00	-Autres	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
		-Autres fils, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques :			
5509.61.00	00	-Mêlées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins	KGM	8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5509.62.00	00	-Mêlées principalement ou uniquement avec du coton	KGM	8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5509.69.00		-Autres		En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
		10 - - - - -D'acryliques	KGM		
		20 - - - - -De modacryliques.....	KGM		
		-Autres fils :			
5509.91.00	00	-Mêlés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins	KGM	8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5509.92.00	00	-Mêlés principalement ou uniquement avec du coton	KGM	8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5509.99.00		-Autres		8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
		10 - - - - -De nylon	KGM		
		20 - - - - -D'autres polyamides (aramides) mélangés principalement avec de la rayonne viscosse	KGM		
		90 - - - - -Autres	KGM		
55.10		Fils de fibres artificielles discontinues (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail.			
		-Contenant au moins 85 % en poids de fibres artificielles discontinues :			
5510.11		-Simples			
5510.11.10	00	-Uniquement de fibres artificielles discontinues, autres que les fibres d'acétate, ou mélangés uniquement avec au plus 15 % en poids de toute fibre naturelle, titrant moins de 210 décitex, devant servir à la fabrication de tricotés circulaires pour vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5510.11.90		-Autres		8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr. TPG : 8 %
		- - - - -Titrant pas moins de 192,31 décitex (n'excédant pas 52 numéros métriques) :			
		11 - - - - -De rayonne viscosse.....	KGM		
		12 - - - - -De lyocell.....	KGM		
		19 - - - - -Autres.....	KGM		
		- - - - -Titrant moins de 192,31 décitex (excédant 52 numéros métriques) :			
		21 - - - - -De rayonne viscosse.....	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		22 - - - - -De lyocell.....	KGM		
		29 - - - - -Autres.....	KGM		
5510.12.00		-Retors ou câblés		8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr. TPG : 8 %
		- - - - -Titrant en fils simples pas moins de 192,31 décitex (n'excédant pas 52 numéros métriques en fils simples) :			
		11 - - - - -De rayonne viscosa.....	KGM		
		12 - - - - -De lyocell.....	KGM		
		19 - - - - -Autres.....	KGM		
		- - - - -Titrant en fils simples moins de 192,31 décitex (excédant 52 numéros métriques en fils simples) :			
		21 - - - - -De rayonne viscosa.....	KGM		
		22 - - - - -De lyocell.....	KGM		
		29 - - - - -Autres.....	KGM		
5510.20		-Autres fils, mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins			
5510.20.10 00		--De fibres de rayonne viscosa et d'au moins 25 % en poids de poils de chèvre, devant servir à la fabrication de tissus à doublure intermédiaire	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5510.20.90 00		--Autres	KGM	8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5510.30		-Autres fils, mélangés principalement ou uniquement avec du coton			
5510.30.10 00		--Fils simples contenant au moins 50 % en poids de fibres artificielles discontinues autres que les fibres d'acétate, mélangés uniquement avec des fibres de coton, titrant moins de 210 décitex, devant servir à la fabrication de tricots circulaires pour vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5510.30.90 00		--Autres	KGM	8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr. TPG : 8 %
5510.90.00		-Autres fils		8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr. TPG : 8 %
		10 - - - - -De rayonne viscosa mélangés uniquement avec des polyamides (autre que de nylon).....	KGM		
		90 - - - - -Autres.....	KGM		
55.11		Fils de fibres synthétiques ou artificielles discontinues (autres que les fils à coudre), conditionnés pour la vente au détail.			
5511.10.00		-De fibres synthétiques discontinues, contenant au moins 85 % en poids de ces fibres		8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
		10 - - - - -De nylon ou d'autres polyamides.....	KGM		
		20 - - - - -Acryliques ou modacryliques.....	KGM		
		90 - - - - -Autres.....	KGM		
5511.20.00		-De fibres synthétiques discontinues, contenant moins de 85 % en poids de ces fibres		8 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
10	----	-D'acryliques mélangés principalement ou uniquement avec d'autres fibres textiles	KGM		
90	----	-Autres	KGM		
5511.30.00	00	-De fibres artificielles discontinues	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
55.12		Tissus de fibres synthétiques discontinues contenant au moins 85 % en poids de fibres synthétiques discontinues.			
		-Contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues de polyester :			
5512.11		--Écrus ou blanchis			
5512.11.10	00	--Uniquement de fibres discontinues de polyester, devant servir à la fabrication de tentes pour usage familial ou récréatif, ayant une surface de plancher d'au moins 3 m ² et d'au plus 21 m ²	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5512.11.30	00	--Tissus de fibres discontinues de polyester mélangés uniquement avec du coton, écrus ou blanchis, produits par filature à anneaux, ayant un coefficient de torsion métrique ([nombre de tours par mètre] x [racine carrée du titre] x 0.01) d'au moins 45 dans la chaîne ou dans la trame, devant servir aux entreprises d'ennoblissement seulement pour la production de tissus teints et apprêtés pour les industries du vêtement et de la chaussure	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
		--Autres :			
5512.11.91	00	---Devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5512.11.99	00	---Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
5512.19		--Autres			
5512.19.10	00	--Uniquement de fibres discontinues de polyester, devant servir à la fabrication de tentes pour usage familial ou récréatif, ayant une surface de plancher d'au moins 3 m ² et d'au plus 21 m ²	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
		--Autres :			
5512.19.91		---Tissus (autres qu'uniquement de fibres discontinues de polyester), devant servir à la fabrication de vêtements		En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
10	----	-Teints	KGM		
20	----	-En fils de diverses couleurs.....	KGM		
30	----	-Imprimés.....	KGM		
5512.19.99		---Autres		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
10	----	-Teints	KGM		
20	----	-En fils de diverses couleurs.....	KGM		
30	----	-Imprimés.....	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
-Contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues acryliques ou modacryliques :					
5512.21		--Écrus ou blanchis			
5512.21.10 00	--	Devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5512.21.90 00	--	Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
5512.29		--Autres			
5512.29.10 00	--	De tissus unis, uniquement de fibres en acrylique discontinues composées de fils à deux brins, titrant en fils simples 295 décitex ou plus mais n'excédant pas 315 décitex, d'un poids de 280 g/m ² ou plus mais n'excédant pas 320 g/m ² , devant servir à la fabrication d'auvents rétractables et de parasols	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
	--	Autres :			
5512.29.91 00	---	Devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5512.29.99 00	---	Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
		-Autres :			
5512.91		--Écrus ou blanchis			
5512.91.10	--	Tissus (autres que des tissus de fibres aramides), devant servir à la fabrication de vêtements		En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
10	----	-De nylon ou d'autres polyamides	KGM		
90	----	-Autres	KGM		
5512.91.90	--	Autres		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
10	----	-De nylon ou d'autres polyamides	KGM		
90	----	-Autres	KGM		
5512.99		--Autres			
5512.99.10 00	--	Contenant en poids 83 % ou plus de fibres discontinues de vinal et en poids 13 % ou plus de fibres discontinues polyinosiques, devant servir à la fabrication de vêtements de dessus protecteurs portés dans des applications à haute température dans les alumineries	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
	--	Autres :			
5512.99.91	---	Tissus (autres que des tissus de fibres discontinues aramides), devant servir à la fabrication de vêtements		En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
10	----	-De nylon ou d'autres polyamides	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		-----Autres :			
	91	-----Teints.....	KGM		
	92	-----En fils de diverses couleurs.....	KGM		
	93	-----Imprimés.....	KGM		
5512.99.99		-----Autres		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
	10	-----De nylon ou d'autres polyamides.....	KGM		
		-----Autres :			
	91	-----Teints.....	KGM		
	92	-----En fils de diverses couleurs.....	KGM		
	93	-----Imprimés.....	KGM		
55.13		Tissus de fibres synthétiques discontinues, contenant moins de 85 % en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids n'excédant pas 170 g/m².			
		-Écrus ou blanchis :			
5513.11		--En fibres discontinues de polyester, à armure toile			
5513.11.20	00	--Tissus de fibres discontinues de polyester mélangés uniquement avec du coton, écrus ou blanchis, produits par filature à anneaux, ayant un coefficient de torsion métrique ([nombre de tours par mètre] x [racine carrée du titre] x 0.01) d'au moins 45 dans la chaîne ou dans la trame, devant servir aux entreprises d'ennoblissement seulement pour la production de tissus teints et apprêtés pour les industries du vêtement et de la chaussure	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5513.11.30	00	--Tissus unis, non blanchis ou blanchis, contenant au moins 65 % selon le poids de fibres de polyester mélangées uniquement avec du coton, d'un poids n'excédant pas 100 g/m ² et de 183 cm au moins de largeur, destinés à être teints ou imprimés, devant servir à la fabrication des produits de literie suivants : édredons, couettes, couvre-oreillers et volants de lit	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
		--Autres :			
5513.11.91		---Devant servir à la fabrication de vêtements		En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-----Écrus.....	KGM		
	20	-----Blanchis.....	KGM		
5513.11.99		-----Autres		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
		-----Écrus :			
	12	-----D'une largeur n'excédant pas 178 cm.....	KGM		
	13	-----D'une largeur excédant 178 cm.....	KGM		
		-----Blanchis :			
	22	-----D'une largeur n'excédant pas 168 cm.....	KGM		
	23	-----D'une largeur excédant 168 cm.....	KGM		
5513.12		--En fibres discontinues de polyester, à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
5513.12.10 00	--	Tissus de fibres discontinues de polyester mélangés uniquement avec du coton, écrus ou blanchis, produits par filature à anneaux, ayant un coefficient de torsion métrique ([nombre de tours par mètre] x [racine carrée du titre] x 0.01) d'au moins 45 dans la chaîne ou dans la trame, devant servir aux entreprises d'ennoblissement seulement pour la production de tissus teints et apprêtés pour les industries du vêtement et de la chaussure	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
	--	-Autres :			
5513.12.91 00	---	Devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5513.12.99 00	---	-Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5513.13		-Autres tissus de fibres discontinues de polyester			
5513.13.10 00	--	Tissus de fibres discontinues de polyester mélangés uniquement avec du coton, écrus ou blanchis, produits par filature à anneaux, ayant un coefficient de torsion métrique ([nombre de tours par mètre] x [racine carrée du titre] x 0.01) d'au moins 45 dans la chaîne ou dans la trame, devant servir aux entreprises d'ennoblissement seulement pour la production de tissus teints et apprêtés pour les industries du vêtement et de la chaussure	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
	--	-Autres :			
5513.13.91 00	---	Devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5513.13.99 00	---	-Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5513.19.00 00		-Autres tissus	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
		-Teints :			
5513.21.00		-En fibres discontinues de polyester, à armure toile		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
		10 ---- <i>-Pour les vêtements.....</i>	KGM		
		20 ---- <i>-Autres que pour les vêtements, d'une largeur n'excédant pas 168 cm.....</i>	KGM		
		30 ---- <i>-Autres que pour les vêtements, d'une largeur excédant 168 cm</i>	KGM		
5513.23		-Autres tissus de fibres discontinues de polyester			
	--	-En fibres discontinues de polyester, à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4 :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
5513.23.11	00	- - - -Contenant au moins 60 % en poids de fibres discontinues de polyester, au moins 30 % en poids de fibres de coton et au moins 5 % en poids de monofilaments d'élastomériques, dont le rapport d'armure est de 4, titrant au moins 170 décitex mais n'excédant pas 180 décitex par fil simple dans la chaîne, et titrant au moins 315 décitex mais n'excédant pas 333 décitex par fil simple dans la trame, ayant au moins 423 mais n'excédant pas 447 fils de chaîne au 10 cm, et au moins 246 mais n'excédant pas 262 fils de trame au 10 cm, d'un poids n'excédant pas 170 g/m ² , d'une valeur d'au moins 7,50 \$ le mètre carré, devant servir à la fabrication de pantalons et de shorts d'uniforme ou de randonnée ou de shorts de cyclotourisme	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5513.23.19	---	-Autres		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
	10	- - - -Devant servir à la fabrication de vêtements	KGM		
	90	- - - -Autres	KGM		
	---	-Autres :			
5513.23.91	00	- - - -Devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5513.23.99	00	- - - -Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
5513.29		- -Autres tissus			
5513.29.10	00	- - -Tissus (autres que des tissus contenant des fibres discontinues de nylon, de coton et de filaments de nylon), devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5513.29.90	00	- - -Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
		-En fils de diverses couleurs :			
5513.31		- -En fibres discontinues de polyester, à armure toile			
5513.31.20	00	- - -Devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5513.31.90	00	- - -Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
5513.39		- -Autres tissus			
		- - -En fibres discontinues de polyester, à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4; autres tissus de fibres discontinues de polyester :			
5513.39.11	00	- - -Devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
5513.39.19 00	---	-Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
		---Autres :			
5513.39.91 00	---	-Devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5513.39.99 00	---	-Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
		-Imprimés :			
5513.41		-En fibres discontinues de polyester, à armure toile			
5513.41.10 00	---	-En fibres discontinues de polyester mélangés uniquement avec du coton, d'aspect gaufré ou rayé et crêpé semblable, d'un poids n'excédant pas 100 g/m ² , devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5513.41.20 00	---	-De fibres discontinues de polyester mélangées uniquement avec du coton, d'un poids n'excédant pas 100 g/m ² , devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5513.41.30 00	---	-De fibres discontinues de polyester, mélangées uniquement avec du coton, d'un poids n'excédant pas 100 g/m ² , devant servir à la fabrication de sacs de couchage	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5513.41.90	---	-Autres		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TAU : 8 % TNZ : 8 % TCR : 14 %
		10 ---- -Pour les vêtements.....	KGM		
		20 ---- -Autres que pour les vêtements, d'une largeur n'excédant pas 168 cm..	KGM		
		30 ---- -Autres que pour les vêtements, d'une largeur excédant 168 cm	KGM		
5513.49		-Autres tissus			
5513.49.10 00	---	-Tissus de fibres discontinues de polyester autres qu' à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4, devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5513.49.90	---	-Autres		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
		10 ---- -À armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4.....	KGM		
		90 ---- -Autres.....	KGM		
5513.14		Tissus de fibres synthétiques discontinues, contenant moins de 85 % en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids excédant 170 g/m².			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
-Écrus ou blanchis :					
5514.11		--En fibres discontinues de polyester, à armure toile			
5514.11.10 00	--	Tissus de fibres discontinues de polyester mélangés uniquement avec du coton, écrus ou blanchis, produits par filature à anneaux, ayant un coefficient de torsion métrique ([nombre de tours par mètre] x [racine carrée du titre] x 0.01) d'au moins 45 dans la chaîne ou dans la trame, devant servir aux entreprises d'ennoblissement seulement pour la production de tissus teints et apprêtés pour les industries du vêtement et de la chaussure	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
	--	Autres :			
5514.11.91	---	Devant servir à la fabrication de vêtements		En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-----Écrus	KGM		
	20	-----Blanchis	KGM		
5514.11.99	---	Autres		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
	----	Écrus :			
	12	-----D'une largeur n'excédant pas 178 cm	KGM		
	13	-----D'une largeur excédant 178 cm	KGM		
	----	Blanchis :			
	22	-----D'une largeur n'excédant pas 168 cm	KGM		
	23	-----D'une largeur excédant 168 cm	KGM		
5514.12		--En fibres discontinues de polyester, à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4			
5514.12.10 00	--	Tissus de fibres discontinues de polyester mélangés uniquement avec du coton, écrus ou blanchis, produits par filature à anneaux, ayant un coefficient de torsion métrique ([nombre de tours par mètre] x [racine carrée du titre] x 0.01) d'au moins 45 dans la chaîne ou dans la trame, devant servir aux entreprises d'ennoblissement seulement pour la production de tissus teints et apprêtés pour les industries du vêtement et de la chaussure	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5514.12.90	--	Autres		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-----Pour les vêtements	KGM		
	20	-----Autres que pour les vêtements	KGM		
5514.19		--Autres tissus			
5514.19.10 00	--	Devant servir à la fabrication de vêtements; Autres tissus de fibres discontinues de polyester mélangés uniquement avec du coton, écrus ou blanchis, produits par filature à anneaux, ayant un coefficient de torsion métrique ([nombre de tours par mètre] x [racine carrée du titre] x 0.01) d'au moins 45 dans la chaîne ou dans la trame, devant servir aux entreprises d'ennoblissement seulement pour la production de tissus teints et apprêtés pour les industries du vêtement et de la chaussure	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
5514.19.90	00	--Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
		-Teints :			
5514.21.00		--En fibres discontinues de polyester, à armure toile		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
	10	---- <i>-Pour les vêtements.....</i>	KGM		
	20	---- <i>-Autres que pour les vêtements, d'une largeur n'excédant pas 168 cm.....</i>	KGM		
	30	---- <i>-Autres que pour les vêtements, d'une largeur excédant 168 cm</i>	KGM		
5514.22		--En fibres discontinues de polyester, à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4			
5514.22.10	00	--Contenant au moins 60 % en poids de fibres discontinues de polyester, au moins 30 % en poids de fibres de coton et au moins 5 % en poids de monofilaments d'élastomériques, dont le rapport d'armure est de 4, titrant au moins 170 décitex mais n'excédant pas 180 décitex par fil simple dans la chaîne, et titrant au moins 315 décitex mais n'excédant pas 333 décitex par fil simple dans la trame, ayant au moins 423 mais n'excédant pas 447 fils de chaîne au 10 cm, et au moins 246 mais n'excédant pas 262 fils de trame au 10 cm, d'un poids n'excédant pas 300 g/m ² , d'une valeur d'au moins 7,50 \$ le mètre carré, devant servir à la fabrication de pantalons et de shorts d'uniforme ou de randonnée ou de shorts de cyclotourisme	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5514.22.90		--Autres		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
	10	---- <i>-Pour les vêtements.....</i>	KGM		
	20	---- <i>-Autres que pour les vêtements, d'une largeur n'excédant pas 168 cm..</i>	KGM		
	30	---- <i>-Autres que pour les vêtements, d'une largeur excédant 168 cm</i>	KGM		
5514.23		--Autres tissus de fibres discontinues de polyester			
5514.23.10	00	--Devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5514.23.90	00	--Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
5514.29		--Autres tissus			
5514.29.10	00	--Devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5514.29.90	00	--Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
5514.30		-En fils de diverses couleurs			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
5514.30.10	00	-- -En fibres discontinues de polyester, à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
		-- -Autres :			
5514.30.91	00	--- -Devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5514.30.99	00	--- -Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
		-Imprimés :			
5514.41.00		-- -En fibres discontinues de polyester, à armure toile		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
		10 --- - -Pour les vêtements.....	KGM		
		20 --- - -Autres que pour les vêtements, d'une largeur n'excédant pas 168 cm.....	KGM		
		30 --- - -Autres que pour les vêtements, d'une largeur excédant 168 cm.....	KGM		
5514.42.00		-- -En fibres discontinues de polyester, à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
		10 --- - -Pour les vêtements.....	KGM		
		20 --- - -Autres que pour les vêtements.....	KGM		
5514.43		-- -Autres tissus de fibres discontinues de polyester			
5514.43.10	00	-- -Devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5514.43.90	00	-- -Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
5514.49		-- -Autres tissus			
5514.49.10	00	-- -Devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5514.49.90	00	-- -Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
55.15		Autres tissus de fibres synthétiques discontinues.			
		-De fibres discontinues de polyester :			
5515.11		-- -Mêlées principalement ou uniquement avec des fibres discontinues de rayonne viscose			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
5515.11.10	00	--Uniquement de fibres de polyester et de fibres discontinues de rayonne viscose, ou uniquement de fibres de polyester, de fibres de rayone viscose et de lin, avec une torsion d'au moins 1.050 tours au mètre dans la chaîne ou la trame, écrus ou blanchis, d'un poids n'excédant pas 300 g/m ² , afin de produire des tissus teints pour la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5515.11.20	00	--Contenant au moins 60 % en poids de fibres discontinues de polyester, au moins 30 % en poids de fibres discontinues de rayonne, mélangés avec au plus 10 % en poids de monofilament élastomérique, construits dans la chaîne et dans la trame avec des fils faits de deux brins qui sont aussi retordus avec un monofilament élastomérique avec une torsion d'au moins 450 tours par mètre, d'un poids d'au moins 200 g/m ² , devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5515.11.30	00	--D'un poids de plus de 300 g/m ² devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5515.11.90	00	--Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
5515.12		--Mélangées principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels			
5515.12.10		--Tissus (autres que mélangés avec des filaments de polyester d'un poids de 150 g/m ² ou moins), devant servir à la fabrication de vêtements		En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Mélangés principalement ou uniquement avec des filaments de polyester.....	KGM		
	90	----Autres.....	KGM		
5515.12.20	00	--Tissu de fils de fibres discontinues de polyester et de fils de filaments de polyester imprégné de polyuréthane, devant servir à la fabrication de stores intérieurs à enroulement automatique	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5515.12.30	00	--Tissus unis, contenant 60 % en poids de fils non texturés de fibres polyester dans la trame et 40 % en poids de fils non texturés de fils de filaments de polyester dans la chaîne, brossés ou grattés, blanchis, teints ou imprimés, d'un poids supérieur à 50 g/m ² mais n'excédant pas 70 g/m ² , devant servir à la fabrication de produits de literie	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5515.12.90		--Autres		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
	10	----Mélangés principalement ou uniquement avec des filaments de polyester.....	KGM		
	90	----Autres.....	KGM		
5515.13		--Mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins			
5515.13.10	00	--Devant servir à la fabrication de bandeaux (cuirs de chapeaux), doublures (comprenant les fonds et flancs), visières et bandes de renfort de chapeaux ou de casquettes	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
5515.13.20 00	--	Contenant 50 %, en poids, de laine vierge cardé ou de poils cardé d'animaux, et contenant un type générique de fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids d'au plus 300 g/m ² , et évalués à 5,98 \$/m ² ou plus, devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
	--	-Autres :			
5515.13.91 00	---	Devant servir à la fabrication de vêtements, autres que des uniformes conçus pour distinguer les membres d'un groupe particulier	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5515.13.99	---	-Autres		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TPG : 14 % TCR : 14 %
	----	<i>-Mélangés principalement ou uniquement avec de la laine cardée ou de poils fins cardés :</i>			
11	-----	<i>-D'un poids n'excédant pas 300 g/m².....</i>	KGM		
12	-----	<i>-D'un poids excédant 300 g/m².....</i>	KGM		
20	----	<i>-Mélangés principalement ou uniquement avec de la laine peignée ou de poils fins peignés.....</i>	KGM		
5515.19	--	-Autres			
5515.19.10 00	--	Devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5515.19.90 00	--	-Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
		-De fibres discontinues acryliques ou modacryliques :			
5515.21	--	-Mélangées principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels			
5515.21.10 00	--	Tissus (autres que des tissus contenant des filaments de polyester, des fibres discontinues de polyester et des fibres discontinues acryliques), devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5515.21.90 00	--	-Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
5515.22.00 00	--	-Mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TPG : 10 % TCR : 14 %
5515.29	--	-Autres			
5515.29.10 00	--	Devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5515.29.90 00	--	-Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
-Autres tissus :					
5515.91		- -Mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels			
5515.91.10		- - -Devant servir à la fabrication de vêtements		En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
10	- - - -	-Mélangés principalement ou uniquement avec des filaments de polyester.....	KGM		
90	- - - -	-Autres.....	KGM		
5515.91.90		- - -Autres		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
10	- - - -	-Mélangés principalement ou uniquement avec des filaments de polyester.....	KGM		
90	- - - -	-Autres.....	KGM		
5515.99		- -Autres			
		- - -Mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins :			
5515.99.11	00	- - - -Devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5515.99.19	00	- - - -Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TPG : 10 % TCR : 14 %
		- - - -Autres :			
5515.99.91	00	- - - -Tissus (autres que des tissus contenant des fibres discontinues aramidés), devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5515.99.99	00	- - - -Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
55.16		Tissus de fibres artificielles discontinues.			
		-Contenant au moins 85 % en poids de fibres artificielles discontinues :			
5516.11.00		- -Écrus ou blanchis		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
10	- - - -	-De rayonne viscose.....	KGM		
90	- - - -	-Autres.....	KGM		
5516.12		- -Teints			
5516.12.10		- - -Tissus (autres que des tissus uniquement de fibres discontinues Lyocell), devant servir à la fabrication de vêtements		En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
10	- - - -	-De rayonne viscose.....	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	90	-----Autres.....	KGM		
5516.12.90	--	-Autres		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
	10	-----De rayonne viscose.....	KGM		
	90	-----Autres.....	KGM		
5516.13	--	-En fils de diverses couleurs			
5516.13.10	--	-Devant servir à la fabrication de vêtements		En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-----De rayonne viscose.....	KGM		
	90	-----Autres.....	KGM		
5516.13.90	--	-Autres		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
	10	-----De rayonne viscose.....	KGM		
	90	-----Autres.....	KGM		
5516.14	--	-Imprimés			
5516.14.20	--	-Tissus (autres que des tissus uniquement de fibres discontinues Lyocell), devant servir à la fabrication de vêtements		En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-----De rayonne viscose.....	KGM		
	90	-----Autres.....	KGM		
5516.14.90	--	-Autres		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
	10	-----De rayonne viscose.....	KGM		
	90	-----Autres.....	KGM		
		-Contenant moins de 85 % en poids de fibres artificielles discontinues, mêlées principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels :			
5516.21	--	-Écrus ou blanchis			
5516.21.10 00	--	-Uniquement de fibres de polyester et de fibres discontinues de rayonne viscose ou uniquement de fibres de polyester, de fibres de rayonne viscose et de lin, avec une torsion d'au moins 1.050 tours au mètre dans la chaîne ou la trame, d'un poids n'excédant pas 300 g/m ² , afin de produire des tissus teints pour la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
	--	-Autres :			
5516.21.91 00	--	-Tissus (autres que des tissus contenant des filaments de polyester, des fibres discontinues de polyester et des fibres discontinues de rayonne), devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5516.21.99	--	-Autres		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
10	----	-Mêlangés principalement ou uniquement avec des filaments de polyester.....	KGM		
90	----	-Autres.....	KGM		
5516.22		--Teints			
5516.22.10	00	--De fibres discontinues de rayonne viscosse mélangées principalement ou uniquement avec des filaments de polyester, des fibres discontinues de polyester et des monofilaments élastomériques, d'un poids d'au moins 200 g/m ² , dont la valeur en douane est d'au moins 6,00 \$/m ² , devant servir à la fabrication de pantalons de soir pour hommes	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5516.22.90		---Autres		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
		---- -Autres, mélangés principalement ou uniquement avec des filaments de polyester:			
11	-----	-Pour les vêtements.....	KGM		
12	-----	-Autres que pour les vêtements.....	KGM		
90	-----	-Autres.....	KGM		
5516.23		--En fils de diverses couleurs			
5516.23.10	00	--De rayonne mélangée uniquement avec du polypropylène, devant servir comme coutils à la fabrication de matelas ou de supports de matelas	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
		---Autres :			
5516.23.91		---Devant servir à la fabrication de vêtements		En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
10	----	-Mêlangés principalement ou uniquement avec des filaments de polyester.....	KGM		
90	----	-Autres.....	KGM		
5516.23.99		---Autres		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
10	----	-Mêlangés principalement ou uniquement avec des filaments de polyester.....	KGM		
90	----	-Autres.....	KGM		
5516.24		--Imprimés			
5516.24.10	00	--Contenant au moins 85 % en poids de rayonne viscosse ou de rayonne cupro-ammoniacale, évalués à 5,00 \$/m ² ou plus, devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5516.24.90		---Autres		14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
		---- -Mêlangés principalement ou uniquement avec des filaments de polyester :			
11	-----	-Pour les vêtements.....	KGM		
12	-----	-Autres que pour les vêtements.....	KGM		
90	-----	-Autres.....	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		-Contenant moins de 85 % en poids de fibres artificielles discontinues, mêlées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins :			
5516.31.00	00	-Écrus ou blanchis	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TPG : 10 % TCR : 14 %
5516.32.00	00	-Teints	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TPG : 14 % TCR : 14 %
5516.33.00	00	-En fils de diverses couleurs	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TPG : 10 % TCR : 14 %
5516.34.00	00	-Imprimés	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TPG : 10 % TCR : 14 %
		-Contenant moins de 85 % en poids de fibres artificielles discontinues, mêlées principalement ou uniquement avec du coton :			
5516.41.00	00	-Écrus ou blanchis	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
5516.42.00	00	-Teints	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
5516.43.00	00	-En fils de diverses couleurs	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
5516.44.00	00	-Imprimés	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
		-Autres :			
5516.91		-Écrus ou blanchis			
5516.91.10	00	-Uniquement de fibres de polyester et de fibres discontinues de rayonne viscose, ou uniquement de fibres de polyester, de fibres de rayonne viscose et de lin, avec une torsion d'au moins 1.050 tours au mètre dans la chaîne ou la trame, d'un poids n'excédant pas 300 g/m ² , afin de produire des tissus teints pour la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
		-- -Autres :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
5516.91.91 00	- - -	Tissus (autres que des tissus contenant des fibres de Lyocell, des fibres discontinues de viscose ou des fibres d'aramides), devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5516.91.99 00	- - -	-Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
5516.92		- -Teints			
5516.92.10 00	- - -	Tissus (autres que des tissus contenant des fibres de Lyocell, des fibres discontinues de viscose ou des fibres d'aramides), devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5516.92.90 00	- - -	-Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %
5516.93.00 00		-En fils de diverses couleurs	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5516.94		- -Imprimés			
5516.94.10 00	- - -	Tissus (autres que des tissus contenant des fibres de Lyocell, des fibres discontinues de viscose ou des fibres d'aramides), devant servir à la fabrication de vêtements	KGM	En fr.	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
5516.94.90 00	- - -	-Autres	KGM	14 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC : En fr. TCR : 14 %